



Aulnay, le 03/10/2012

Monsieur le Maire d'Aulnay-sous-Bois

Demande de communication des rapports émis par la société Sectrans et statistiques annuelles de la délinquance de voie publique de 2008 à 2012 sur Aulnay.

Comme je vous l'ai signifié au dernier conseil municipal, j'ai réclamé plusieurs fois les rapports de la société Sectrans : à votre premier adjoint au mois de juin en commission municipale, à vous-même en réunion publique sur la télésécurité, à vous-même par un mail adressé à votre directeur de cabinet le 24 septembre dernier, à vous-même encore au dernier conseil municipal. Je vous réitère donc ma demande. J'ajoute que compte-tenu de l'argumentation que vous avez développée sur les évolutions de la délinquance, il est nécessaire que vous me communiquiez ces évolutions annuelles depuis 2008 afin que je puisse juger par moi-même.

De plus, lors du dernier conseil municipal, vous avez affirmé, que les aspects techniques et juridiques n'avaient pas prélué à votre décision, or c'est bien ce que vous avez décrit lors de cette réunion publique sur la téléalarme et c'est exactement ce qui est écrit dans le dernier numéro d'Oxygène. Donc soit il y a deux Gérard Segura, un qui va aux réunions et publie Oxygène et un autre qui vient aux conseils municipaux, soit vous arrangez votre discours en fonction des circonstances.

Je réaffirme donc, ici par écrit, que tous les arguments qui ont été décrits, pour justifier le transfert de la télésécurité à une société privée sont faux. Je précise que j'ai pris mes renseignements directement auprès du fabricant de ce matériel, ceux-ci ne peuvent donc être mis en doute et peuvent être vérifiés par tout un chacun.

1. « Un matériel dépassé »

Ce matériel a été installé en 2000. Il n'a donc que 12 ans. Il s'agit du TELCOM4 de la société ADETEC. Ce matériel est toujours au catalogue de cette société et se vend toujours. Il est composé d'un système de modems (4), qui reliés à 4 lignes téléphoniques permettent de capter les alarmes extérieures, et d'un logiciel qui permet, lui, de gérer jusqu'à 24 modems. Tout cela est technologiquement très simple et parfaitement mis à jour. De plus son prix n'est que de 6000€ ! Votre argument ne tient absolument pas.

2. « Un matériel limité »

Un signal d'alarme occupe une ligne téléphonique pendant seulement 20 sec, ce qui fait que nos 4 lignes sont capables de gérer 840 signaux d'alarme à l'heure. Nous sommes très loin de ce seuil puisque Sectrans a annoncé, pendant la fameuse réunion, que nous avons 180 signaux par jour ! Bref la configuration actuelle permettrait d'enregistrer 4 fois plus



Frank CANNAROZZO

Conseiller municipal d'Aulnay, ancien adjoint au maire

d'alarmes. Quant à sa capacité à accueillir de nouveaux abonnés, le fabricant confirme qu'avec 3 autres modems supplémentaires, nous pourrions couvrir 10 fois plus d'alarmes. Le prix d'un modem étant de 850€, on comprend aisément que moins de 5000€ seraient nécessaires pour couvrir toute la ville. Votre argument ne tient pas non plus ici.

3. « Une rupture de l'égalité du service public »

La loi impose une égalité pour les services qui sont obligatoires et gratuits. A partir du moment où le service relève du choix volontaire de l'utilisateur et qu'il le paie, il n'y a aucune rupture entre ceux qui ne le choisissent pas et ceux qui le choisissent. Je vous rappelle d'ailleurs que plusieurs services municipaux fonctionnent sur ce modèle : la cantine scolaire, les séjours vacances pour les enfants, les crèches, les services aux personnes âgées. Tous sont des services non obligatoires et en partie financés par les bénéficiaires. Votre argument ne tient donc pas plus.

4. « Une charge trop lourde pour la police municipale »

D'abord, elle exerce cette mission depuis 1988. Est-il arrivé une fois qu'elle ne puisse accomplir l'ensemble de ses missions à cause de cela ? Y-a-t-il un cas qui puisse être évoqué ? Non aucun. Sur une période si longue, démonstration est faite du ridicule de cette réflexion. D'ailleurs, Sectrans a déclaré que ces alarmes nécessitaient 15 interventions par jour, soit une toute les 100 minutes ! Dans le pire des cas, c'est-à-dire s'il y a réellement cambriolage, cela veut dire 2 effectifs à temps plein. C'est loin de surcharger la police municipale !

La fiche de paie d'un policier municipal de terrain, une vraie et récente, nous montre que pour environ 2200€ nets mensuels, son brut est d'environ 2500€ auquel s'ajoute environ 800€ de charges sociales pour l'employeur. Cela met cet agent de terrain à 39600€ par an pour la collectivité, loin des 55000€ évoqués par votre premier adjoint (mais nous ne vivons pas dans le même monde...). A ce tarif, deux agents occupés à temps plein pour les alarmes représenteraient donc une charge d'environ 80000€, très inférieurs à la recette engendrée par ce service. 750 abonnés à environ 220€ sans compter les 90 entreprises qui paient une cotisation plus élevée, cela représente au bas mot 180000 à 200000€. Il faudrait donc 6 agents à temps plein pour que ce service soit déficitaire, ce qui n'est évidemment pas le cas.

On le voit donc, votre argument n'est toujours pas valable.

5. « Le besoin d'avoir plus d'effectifs sur la fin d'après-midi et le début de soirée »

C'est un besoin qui ne date pas d'hier et il est bizarre que vous le découvriez au bout de 4 ans ! À moins qu'il ne soit le résultat d'une dégradation survenue pendant votre mandat...

Sous mon autorité, la police municipale avait déjà créé dès 2003, une brigade de renfort pour agir sur cette tranche horaire. Elle a été ensuite soutenue par l'installation de la



Frank CANNAROZZO

Conseiller municipal d'Aulnay, ancien adjoint au maire

vidéosurveillance, en 2006, justement sur les zones aujourd'hui incriminées : zones de transports, zones commerciales, zones scolaires. Ce choix avait été fait parce que, de fait, quand ces zones sont très fréquentées la surveillance humaine, à hauteur d'homme, ne suffit pas. Elle est partielle et vite dépassée. Seule la vidéosurveillance, à une hauteur supérieure permet d'avoir une vision globale et d'effectuer un repérage sérieux.

Je crains que parce qu'en 2008, vous avez débranché la vidéosurveillance et que vous l'avez crié haut et fort, ces zones soient redevenues, du coup, le terrain de jeu favori des délinquants acquisitifs. C'est votre erreur qui a conduit à cette explosion que vous avez mis en avant comme ultime justification.

Aujourd'hui, vous êtes finalement au pied du mur, dans l'obligation de renforcer les effectifs sur cette période pour tenter d'enrayer le phénomène. 4 ans perdus dans des errements politiques, 4 ans sans vision globale de la sécurité, et des aulnaysiens qui trinquent. Le bilan n'est pas fameux.

Je ne reviens pas sur le fait que ni le conseil municipal, ni la commission municipale ad hoc, ni les aulnaysiens n'ont eu à débattre de cette question qui touche pourtant à leur intégrité physique. On a compris qu'Oxygène suffisait à votre bonheur, un débat entre vous et vous vous suffit amplement. C'est plus que regrettable, c'est une faute.

J'attends donc monsieur le Maire, avec impatience tous les éléments que j'ai demandé et qui démontrerait mon erreur.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.